

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Préparateur en Déconstruction

Ex Préparateur en démolition

Numéro du CQP	009 – 2000 09 30
Date d'échéance	Décembre 2024
Créé par les CPNE du	15 Juin 2000

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jean-François Gorre 01 40 69 53 41 CPNE.BTP@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Responsable :	Syndicat National des Entreprises de Déconstruction, Dépollution et recyclage - SEDDRé 7/9 rue La Pérouse 75116 Paris	Souhila Paré 01 40 69 53 24

Secteur d'activité	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------------------

Description de l'emploi :	<p>Le préparateur en déconstruction, sous les directives de la hiérarchie, en sécurité et dans les règles de l'art, réalise les différentes phases manuelles d'un chantier de déconstruction.</p> <p>Les principales activités du préparateur en déconstruction sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'installation de l'intervention- La sécurisation de l'ouvrage- La mise en place des outillages et des équipements nécessaires aux opérations de curage et d'évacuation- Le curage des éléments non constitutifs et/ou non structurels de l'ouvrage- L'évacuation des éléments issus du curage <p>La finition des supports en réhabilitation</p>
---------------------------	---

Dénomination de la Qualification	Préparateur en Déconstruction
----------------------------------	-------------------------------

Classement	Niveau II CCN ouvriers du Bâtiment Niveau II Position 1 – CCN ouvriers des TP
------------	--

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Organiser son intervention de rabotage dans le strict respect des règles de sécurité	
Installation de l'intervention	Mettre en place l'intervention de déconstruction , à partir des consignes écrites ou orales et sous la supervision de son supérieur hiérarchique afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus.
	Accompagner les intérimaires et les nouveaux arrivants sur le chantier en leur rappelant les règles de sécurité du chantier afin de réduire les risques et accidents.
Sécurisation de l'ouvrage	Contrôler la sécurité des éléments de l'ouvrage en identifiant les zones à risque afin de les signaler aux autres intervenants du chantier et de mettre en place les actions correctives
	Mettre en place les dispositifs de sécurité (signalisation, EPI...) à partir des consignes et des risques identifiés afin de préserver son intégrité physique et celle des autres intervenants
	Garantir la stabilité de l'ouvrage en étayant et boisant les éléments désignés par la hiérarchie afin permettre le positionnement des machines-engins et la désolidarisation des bâtiments voisins
Mise en place des outillages et des équipements nécessaires aux opérations de curage et d'évacuation	Installer les dispositifs d'évacuation des déchets dans le respect des consignes de sa hiérarchie (localisation, positionnement) afin de permettre une évacuation des déchets en toute sécurité
	Déployer les outillages et matériels nécessaires aux travaux de curage avec les moyens de manutention adaptés en s'assurant de leur bon fonctionnement afin de pouvoir démarrer l'intervention
Bloc 2 : Réaliser les travaux de curage d'un bâtiment	
Curage des éléments non constitutifs et/ou non structurels de l'ouvrage	Déposer les éléments non constitutifs et/ou non structurels du bâtiment en utilisant les outils à main portatifs ou mini-engins adéquats (tronçonneuse, burineur, marteau-piqueur, compresseur, scie sabre, disqueuse, mini-pelle, mini-chargeur) et en préservant l'intégrité des éléments réemployables désignés par la hiérarchie afin de mettre à nu la structure du bâtiment
	Déplacer les mini-engins tout au long de l'intervention dans le respect des règles de sécurité afin de pouvoir réaliser les opérations de curage dans l'ensemble du bâtiment
	Mettre en sécurité le chantier en cas de découverte non conforme aux instructions en identifiant et signalant auprès des autres intervenants et de sa hiérarchie les éventuels matériaux non repérés et présentant des risques (amiante, plomb, chimique...) afin de préserver l'intégrité physique des intervenants
	Trier les déchets en les distinguant selon leur catégorie et leur potentiel de réemploi afin de permettre leur revalorisation et leur évacuation
Evacuation des éléments issus du curage	Collecter les déchets dans les moyens de conditionnement adaptés en fonction de leur nature et de leur potentiel de réemploi à l'aide de moyens motorisés ou non afin de permettre leur évacuation hors du chantier

	Adapter sa circulation dans un bâtiment en cours de curage à partir des directives de sa hiérarchie et au regard des contraintes du chantier afin de permettre l'évacuation des déchets en toute sécurité
Finition des supports en réhabilitation	Contrôler son opération de curage en vérifiant si les travaux réalisés correspondent aux consignes de la hiérarchie et en identifiant les éventuels écarts afin de procéder aux opérations correctives et finaliser le curage du bâtiment
	Entretien ses outils et engins dans le respect des consignes d'utilisation afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa pérennité

